

Avis public du scrutin

Municipalité Sainte-Anne-de-la-Pérade

Date du scrutin 7 novembre 2021

Par cet avis public, Jacques Taillefer, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :

1. Un scrutin sera tenu;
2. Les personnes candidates pour le ou les postes ci-après mentionnés sont :

Poste de mairesse ou de maire

- Diane Aubut, 625 rue de la Rivière, Sainte-Anne-de-la-Pérade
- Suzanne Rompré, 440 rue Gamelin, Sainte-Anne-de-la-Pérade

Poste de conseillère ou de conseiller poste numéro 3

- Paul-André Barette, 139 5^{ième} Avenue, Sainte-Anne-de-la-Pérade
- Richard Cossette, 935 2^{ième} Avenue, Sainte-Anne-de-la-Pérade

Poste de conseillère ou de conseiller – Poste numéro 4

- Elizabeth Faucher, 145 9^{ième} Avenue, Sainte-Anne-de-la-Pérade
- Mylène Gauthier, 575 rue de la Rivière, Sainte-Anne-de-la-Pérade

Poste de conseillère ou de conseiller – Poste numéro 5

- Nancy Benoît, 201 rang Rapide Sud, Sainte-Anne-de-la-Pérade
- Julie Daigle, 690 rue de la Rivière, Sainte-Anne-de-la-Pérade

Poste de conseillère ou de conseiller – Poste numéro 6

- Audrey Hamel, 562A rang du Rapide-Nord, Sainte-Anne-de-la-Pérade
- Noémi Leduc, 171 d'Orvilliers, Sainte-Anne-de-la-Pérade

3. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, entre 9 h 30 et 20 h, aux dates, aux lieux et en vertu des sections de vote suivants:

Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021**

Pour toutes les sections de vote - Lieu : Centre communautaire Charles-Henri-Lapointe 100 rue de la Fabrique - Sainte-Anne-de-la-Pérade

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 31 octobre 2021**

Pour toutes les sections de vote - Lieu : Centre communautaire Charles-Henri-Lapointe 100 rue de la Fabrique - Sainte-Anne-de-la-Pérade

4. Vous devrez porter un couvre-visage à l'intérieur des lieux de vote;
5. Vous pouvez apporter un crayon de plomb ou un stylo à l'encre bleu ou noir pour marquer votre bulletin de vote;
6. Si vous êtes inscrite ou inscrit au vote par correspondance:
 - La présidente ou le président d'élection doit avoir reçu vos bulletins de vote au plus tard le vendredi 5 novembre à 16 h 30;
 - Si vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après votre demande, vous pourrez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.
7. Vous pouvez assister au recensement des votes qui sera effectué le 7 novembre 2021, à 22 h 00 à l'adresse suivante : 100 rue de la Fabrique, SainteAnne-de-la-Pérade.
8. Vous pouvez joindre le président d'élection (ou joindre son adjointe, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Jacques Taillefer, président d'élection

Adresse 200 rue Principale

Téléphone 418.325.2841 poste 226

Maryse Bellemare, adjointe

Adresse 200 rue Principale

Téléphone 418.325.2841 poste 227

Signature

Donné à Sainte-Anne-de-la-Pérade le 5 octobre 2021



Président d'élection